



Compte rendu de l'audience du 23 octobre 2013

Le 23 octobre 2013 s'est tenue une audience entre les organisations syndicales (étaient présentes la CGT, Solidaires et FO) et la direction. Les points suivants ont été abordés.

Encaisse des trésoreries

La CGT a soulevé les problèmes posés par les dépassements fréquents de l'encaisse dans les trésoreries. Un seuil maximal d'encaisse, qui peut varier selon les sites est prévu par les textes. Or dans un certain nombre de trésoreries, ce montant est dépassé régulièrement. En effet, les trésoreries doivent faire face lors de certaines échéances (TH, TF, régies, loyers HLM à encaisser...) à un afflux de versements en numéraire.

Or le montant maximal légal pour un dégageant de la caisse est de 30 000 euros et la société attributaire du marché de transport de fonds ne peut procéder qu'à un seul dégageant par jour. Dans certains cas l'encaisse après dégageant reste supérieure au seuil préconisé. Il faudrait alors un deuxième dégageant dans la journée. Les collègues ont fait part de leurs inquiétudes au regard de la sécurité.

La direction ne nie pas le problème d'autant que la DG cherche à limiter le montant des encaisses mais elle invoque les contraintes budgétaires qu'entraînerait une modification du marché public qui autoriserait un second dégageant. La direction souhaite développer la dématérialisation via des moyens électroniques de paiement et propose que les transferts de fonds soient effectués par les délégataires de services eux-mêmes (directement à la Banque de France).

La direction a de plus confirmé les problèmes rencontrés avec la société prestataire (manquements et retards aux rendez-vous pourtant fixés par leurs soins). Elle s'est engagée à réintervenir pour rappeler au prestataire les termes du marché sans exclure l'application de pénalités.

Bornes dans les SIE

Dans le cadre de la « démarche stratégique » des postes informatiques sont en cours d'installation dans les Services des Impôts des Entreprises afin de permettre aux redevables qui n'auraient pas de liaison internet de satisfaire à l'obligation de télédéclarer.

La CGT a redit avec force que ces services étaient déjà surchargés et lourdement frappés par les suppressions et vacances d'emplois. Ils ne sont pas en mesure d'absorber l'accompagnement des redevables dans leurs

opérations de télédéclaration depuis la borne. La CGT demande que l'administration renonce à ce dispositif. En réponse la direction a affirmé qu'il s'agit d'adresser un signal au public concerné mais que dans les faits le dispositif ne devrait être que peu utilisé, les entreprises, y compris les plus petites, étant déjà largement équipés en micros ordinateurs et connexions Internet. Un comptage sera effectué fin novembre.

Matériel informatique

La CGT a évoqué la demande des agents de la 6^{ème} brigade de vérification de Sceaux en vue du remplacement de leurs ordinateurs portables, anciens et sujets à de fréquents blocages. Nous avons fait observer que la fourniture de postes fixes en nombre réduit ne pouvait être une solution. La direction a répondu que ce service serait prochainement doté de nouveaux portables.

Nous avons demandé à connaître la traduction dans le 92 des annonces du DG relatives au renouvellement du parc informatique. Réponse de la direction : dans le département 651

nouveaux appareils (postes fixes) seront redéployés, à partir de novembre et jusqu'en mai, en remplacement des matériels installés en 2007, 2008 et 2009. Au Service de Liaison Rémunération à la direction l'ensemble des 20 postes sera remplacé. A cela s'ajoute l'installation de 300 ordinateurs dans le cadre du programme normal de remplacement de la direction.

L'environnement Windows 7 nécessitera quelques adaptations qui seront réalisées par les équipes de la DISI pour le bon fonctionnement des applications.

Gestion des mels

Dans la continuité de l'audience avec le nouveau directeur (cf. notre précédent compte rendu), nous avons demandé quelles dispositions la direction entendait prendre afin de limiter les dérives liées à l'usage du mel (répliques instantanées des contribuables, requêtes à répétition...). La direction va réfléchir aux modalités pour parvenir à clore

ce type d'échange, une fois qu'une réponse a été apportée. Le séminaire de la direction consacré à l'accueil qui aura lieu en janvier abordera entre autres cette question. Dans la discussion, il a été rappelé que le délai de réponse aux mels est de 5 jours.

« Relation de confiance »

La CGT a demandé si des services de notre département étaient concernés par l'expérimentation de la « relation de confiance » (validation en amont par la DGFIP

des déclarations des professionnels avec pour contrepartie l'absence de contrôle fiscal). Réponse négative de la direction.

Autorisations d'absence pour les C stagiaires

Nous avons demandé que les agents C stagiaires arrivés en juin puissent bénéficier d'une semaine d'autorisation d'absence comme cela a été le cas pour les C stagiaires recrutés sur la liste complémentaire et arrivés au 1er octobre. Pour la direction l'octroi de cette semaine aux agents arrivés en octobre tient au fait que ces derniers avaient été prévenus tardivement de leur recrutement et de leur installation. L'administration a considéré qu'il était justifié de leur accorder une semaine afin de leur permettre d'effectuer les démarches nécessaires pour leur nouvelle affectation mais refuse cette même facilité aux stagiaires arrivés dans le cadre du recrutement normal.

Pour nous, la demande des C stagiaires arrivés au 1^{er} juin est pleinement fondée car ils ont connu le projet d'affectation le 16 mai et le définitif seulement le 29 mai seulement 2 jours avant leur affectation. La CGT demande donc à la direction de revoir sa position.

Les organisations syndicales ont fait remarquer que les agents arrivés en octobre avaient été affectés dans des directions parfois demandées au mouvement normal par des agents qui n'avaient pas alors obtenu satisfaction. La direction a déclaré ne pas être informée ; elle contactera la DG. Ce point a d'ailleurs été évoqué en CAP centrale. Les élus CGT ont protesté et demandé que tous les

recrutements y compris par liste complémentaire se fassent à l'avenir à compter de juin.

Convention des A

Elle est reconvoquée le 19 décembre. *Depuis l'audience nous avons appris qu'elle débiterait à 14 heures. L'heure de fin n'est pas précisée sur la convocation, qu'en sera-t-il pour celles et ceux qui ont des impératifs familiaux, par exemple aller chercher leurs enfants à la sortie des classes ?* Nous avons demandé son report à l'année prochaine, la fin

de l'année étant toujours très chargée. Refus de la direction. Même refus à notre demande d'une autorisation d'absence d'une journée, compte tenu de l'éloignement pour de nombreux services et des difficultés de restauration sur Nanterre. La direction s'est contentée de préciser que le badgeage sera « neutralisé ».

CAPL listes d'aptitude

Après discussion la direction va réexaminer son planning ; les CAPL de C en B et de B en A devraient se tenir mi-novembre. *La date finalement retenue est le 18 novembre.*

La CAPL C de régularisation des affectations des agents stagiaires arrivés au 1/10/2013 et d'examen du mouvement local au 1/1/2014 devrait se réunir courant décembre.

Vacataires

La CGT a demandé que les services puissent bénéficier de renforts en vacataires. La direction a répondu qu'une partie des crédits avait été réservée pour les opérations de

déménagement sur Gennevilliers et Levallois, mais que, si des reliquats apparaissaient, ils seraient immédiatement réaffectés.

Déménagements de Gennevilliers et Levallois

La mise dans les cartons sera effectuée par les vacataires et leur manutention par l'équipe de la division BIL de la direction. Les dates prévues sont : pour Gennevilliers SIP, les 2 et 3 décembre ; pour le SIE, les 4 et 5 décembre.

Pour Levallois SIP (Baudin), fermeture du service et déménagement à compter du 5/12, réouverture le 9/12. Pour la TM (Barbès et Briand), fermeture et déménagement à compter du 9/12, réouverture le 11/12.

PCRP

A été abordée la question des conséquences en termes d'organisation, de localisation et de mutation, du passage en PCRP (Pôle de contrôle des revenus et du patrimoine) à l'issue de l'expérimentation en cours. Légitimement les agents manifestent leur inquiétude.

La direction a répondu que des réorganisations fonctionnelles pouvaient intervenir (nouvelle répartition des chefs de service) mais sans conséquence sur l'implantation géographique

des agents (pas de déplacement d'agents). Elle a également indiqué que la décision définitive au niveau national suite au bilan de l'expérimentation n'interviendrait pas avant le début du printemps et rien de ce qui a trait aux résidences ne sera acté pour le 1/9/2014. La CGT a demandé il y a quelques jours l'inscription de ce point au prochain CTL du 15 novembre.

Désamiantage

Des travaux de désamiantage sont prévus à Courbevoie (durée une semaine, fin novembre/ début décembre) et à Sèvres (fin novembre, cela concerne les dalles au niveau de l'accueil).

Ascenseurs à Nanterre-Tivoli

Les organisations syndicales ont insisté sur la nécessité de renforcer les mesures de sécurité à l'occasion des travaux sur les ascenseurs. La direction contacte les responsables sur le site.

La délégation : Anne GIRAUDON, Philippe GEOFFRE.

POUR DEFENDRE VOS DROITS,

ADHEREZ A LA CGT !

Je souhaite adhérer à la CGT Finances Publiques

NOM : Prénom : Service :

Catégorie : Grade : Echelon : Filière fiscale : Filière publique :

Adresse administrative :

Adresse pour l'envoi de la presse :

Adresse administrative :

Adresse personnelle (préciser)

.....
.....
.....
A remettre au correspondant de votre site ou à adresser à Philippe Geoffre, (HDF Montrouge, 18 rue Victor Hugo 92121 Montrouge cedex. Tel : 01 55 58 24 44) ou Philippe Kergoat, (DDFIP Nanterre salle 12-26 167/177 avenue Joliot Curie 92013 Nanterre cedex. Tel : 01 40 97 30 74 ou Luc Benoit, (HDF de Nanterre, 235, avenue Georges Clémenceau 92756 Nanterre cedex. Tel : 01 41 37 84 53.).